

AFFAIRE N° 19/14. - Virement de crédit - Attribution d'une subvention complémentaire aux cantines scolaires.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander le virement de crédit ci-après au budget supplémentaire de 1970 :

du chapitre 955 - article 657	
Subvention à divers .....	6 000 000
au chapitre 944 - article 657	
Subvention complémentaire au bureau des cantines scolaires .....	6 000 000

Mesdames et Messieurs, je mets le rapport au voix.

Adopté à l'unanimité.

*M*  
Saint-Jeune, le 17 Février 1971  
Pour le Maire  
Le Secrétaire Général  
Signé : H. Keuber